

sur la littérature africaine*

De plus en plus l'on s'accorde à reconnaître à la littérature africaine une fonction et un rôle particuliers. Il est même actuellement du meilleur bien d'intégrer cette fonction et ce rôle dans le cadre de ce mythe qui s'appelle « le développement de l'Afrique » ; mythe qui, analysé, paraît signifier l'aspiration de l'Afrique sous-développée à ce point d'équilibre qu'incarneraient actuellement les pays riches d'Europe et d'Amérique du Nord. Ce que vient faire la littérature en pareil programme est justement un problème lorsque, prudent et réservé, l'on croit avec J.-P. Richard que la littérature est le résultat très pur de l'acte par lequel, en transmutant ses objets en pensée l'écrivain a fait s'évanouir tout ce qui n'est plus cette pensée (1).

Peut-être faudrait-il enfin, ne fût-ce que rapidement, s'interroger sur le statut réel du texte en Afrique et proposer, une fois de plus, une définition des littératures d'Afrique.

Il est communément admis de faire ressortir à la littérature africaine tout texte dont l'auteur est africain. C'est donc le caractère racial de l'auteur qui détermine l'appartenance ou la non-appartenance au domaine de la littérature africaine (2). Ainsi donc, à titre d'exemple et pour prendre des cas extrêmes, l'œuvre d'un missionnaire européen qui aurait passé toute sa vie en Afrique, fût-elle en langue africaine, ne serait pas de la littérature africaine,

alors qu'en relèverait celle d'un Africain ayant passé sa vie entière en Europe. Ce critère racial est déjà, en lui-même, un problème. Mais on notera qu'il sert souvent de support à un préjugé unanimiste dont l'une des plus belles expressions est la réduction de toute l'Afrique à une nation culturelle dont les productions « littéraires », malgré leur diversité et leurs différences de style et de fonction, se réuniraient sans difficulté majeure sous le label « littérature africaine ».

Il y aurait donc au moins deux questions à envisager pour mieux percevoir les limites du préjugé unanimiste : la première concerne la diversité des textes africains et l'irréductibilité de certains genres ; la deuxième, les nationalités culturelles africaines.

Diversité des textes africains

Le concept de littérature africaine recouvre trois domaines extrêmement différents par leur géographie comme par leur signification.

■ Il y a d'abord la **littérature dite orale**, à propos de laquelle on se s'est pas encore demandé sérieusement si elle était littérature – au sens où ce concept et ce vocable s'entendent dans la tradition occidentale – et en quoi elle était littérature. En tout cas, pour désigner ce qui, en Afrique Noire, se donne à entendre sous forme de chant ou de récit, des enquêtes même distraites auprès des traditionnalistes feraient surgir des termes et des appellations qui correspondraient à peine à la dénomination de littérature africaine. En ce qui concerne les composantes de cette littérature, une étude comparative systématique

de des genres d'expression et de leur fonction dans plusieurs cultures africaines ruinerait à coup sûr les correspondances auxquelles nous ont habitués des catégories faciles, telles celles de mythe, épopée, devinettes, etc. Ainsi, il serait clair que, malgré des similitudes de surface, le **mvett** n'est pas le **Kasala**, tout comme le **nshinga** de la tradition luba n'est appelé **devinette** que pour des raisons de convenance de la traduction. Ce qui serait reçu, après des études approfondies des genres de chaque tradition, ce serait très vraisemblablement la complexité des types de récits et leur imbrication mutuelle ; et, d'une aire culturelle à l'autre, s'affirmeraient, nettes, la singularité des genres et la spécificité de chaque tradition.

■ Il y a ensuite un autre domaine qu'occulte le concept paresseux de littérature orale : celui de la **littérature écrite**. Peut-être faudrait-il crier haut et fort qu'il existe aujourd'hui en Afrique – et dans un certain nombre de pays depuis de très nombreuses années – une littérature écrite en langues africaines, vivante et importante. De tradition récente et remontant généralement aux premiers contacts de l'Afrique avec l'alphabet arabe ou européen, cette littérature est sans doute la moins bien connue des littératures africaines. Elle est aussi la plus difficile à délimiter. Ainsi par exemple : le R.P. Kagamé est l'auteur de traductions remarquables des Écritures Saintes en kinyarwanda. Cette œuvre relève assurément de la littérature au même titre, par exemple, que la *Versio Antiqua Gallica* des Psalmes (3) fait partie de la littérature

(*) L'auteur de cet article vient de recevoir, au mois de décembre 1977, le prix Senghor pour l'ensemble de son œuvre.

(1) Littérature et Sensation, Seuil, 1954.

(2) Il me paraît utile, à ce propos, de suivre la démarche de P.J. Houtondji : Sur la « philosophie africaine », Maspéro, 1977.

(3) Voir par exemple l'édition de F. Michel, *Libri Psalorum, Versio Antiqua Gallica, e. cod. ms. in Bibl. Bodleiana asservata*, Oxford, 1860.

française. Mais relèvent également de ce domaine, les œuvres d'auteurs sud-africains révélés par feu J. Jahn, de même que celles d'écrivains de l'ancienne Afrique belge qui, dès les années 20, publiaient poèmes, récits et essais dans de petites revues missionnaires comme **Nkuruse**.

On inclurait également à ce domaine nombre de musiciens africains contemporains qui écrivent en langues africaines leurs paroles avant de les mettre en musique, comme c'est le cas de plusieurs animateurs d'orchestres du continent. Mais la jeune troupe théâtrale de Lubumbashi, « le Mwondo Théâtre », qui « vit » en langues africaines – et accidentellement en français – une problématique et une technique des plus modernes (créativité immédiate, intégration des spectateurs au jeu, etc.) relève-t-elle de ce domaine ou de la littérature dite orale ?

Mal connue, peu fréquentée par les intellectuels africains, à peine étudiée, cette littérature est aussi, au niveau des États, peu soutenue, sauf en de rares pays comme la Tanzanie où il existe un programme rigoureux de sa promotion. C'est pourtant une des littératures africaines les plus totales : elle assume en effet, à sa manière, la rencontre de la tradition et de la modernité et a pour juge et complice le peuple, ce peuple sans visage, immense, exclu des biens de consommation spirituels et intellectuels véhiculés par les langues étrangères.

■ Il y a enfin un troisième domaine : celui de la **littérature d'expression étrangère**. La mieux connue assurément sur le plan international, cette littérature est aussi, tout au moins dans les pays africains d'expression française, la plus affirmée socialement. Produite par des Africains formés à l'école occidentale – l'université et/ou simplement la dure expérience de la vie européenne – cette littérature trouve sa force et sa puissance, notamment, dans les causes que P. Van den Berghe considérait comme essentielles au maintien des langues étrangères en Afrique (4), à savoir :

- la diversité linguistique au Sud du Sahara ;
- les forces centrifuges qui proviennent de cette diversité ;

- les avantages pratiques de l'usage des langues étrangères ;
- l'absence relative d'un nationalisme linguistique en Afrique.

A ces quatre causes, j'ajouterais une cinquième, importante et majeure entre toutes : les contraintes économiques qui déterminent fortement les modalités de la dépendance de l'Afrique à l'égard des métropoles internationales.

Ces trois littératures ne constituent en réalité que deux domaines : celui de la littérature en langues africaines et celui de la littérature française (ou autre) d'Afrique, appelée littérature africaine d'expression française.

Soit, donc, deux littératures africaines qu'il nous faudrait mieux comprendre. En ce qui concerne la littérature en langues africaines, il serait indiqué que l'on renvoie à l'analyse le concept et la réalité de littérature orale, et qu'à son sujet l'on s'interroge notamment sur les implications réelles de sa transcription philologique qui, on le sait peu, est, malgré toutes les prudenances méthodologiques, création et interprétation. A ce titre, la transcription est à la fois moment et lieu d'une rupture singulière : elle concourt à la production d'un texte à la fois nouveau et figé en un statut particulier. Et ce texte relève parfaitement de l'espace occupé par la littérature écrite en langues africaines et présente, comme celle-ci, un certain nombre de caractères communs, notamment : la langue, l'intégration à un environnement et à une tradition, enfin le genre de résonance qu'ils suscitent dans le peuple africain.

Nationalités culturelles africaines

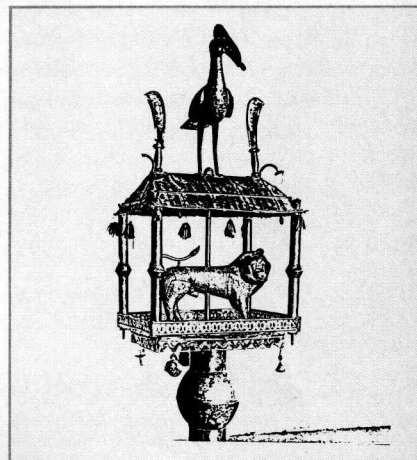
La littérature africaine d'expression française est, quant à elle, le produit d'une période : née et promue grâce notamment aux contradictions de la colonisation, elle fut longtemps littérature de revendication et de révolte. Elle se voulait violence et elle le fut par son thème constant, celui du meurtre du père ; ce père qu'incarnaient le colonisateur, mais aussi la puissance métropolitaine. Aujourd'hui, à suivre attentivement les productions nouvelles, il semble bien qu'une autre thématique surgisse ; plus exactement sans doute, on peut dire qu'il y a une diversification nette des thématiques et qu'à l'instar

de toute littérature, les productions africaines tendent à habiter des lieux nouveaux, et, de ce fait, à se particulariser selon les tendances idéologiques et littéraires des auteurs, mais également, dans une certaine mesure, selon les nationalités.

L'on objectera que le concept de nationalité est récent en Afrique, qu'il y signifie peu de chose et que l'évidence des structures ethniques démontre le caractère superficiel des frontières des nouveaux États. Soit. Mais reprenons les textes publiés récemment et relisons-les attentivement : des divergences s'observent et s'expliqueraient par les différences de l'environnement socio-politique et les genres des rapports sociaux de production qui se sont instaurés progressivement depuis les indépendances. Et le père à tuer ou à célébrer, lorsqu'il paraît, n'est plus le même au Sénégal, au Congo ou à Madagascar ; le contexte social qui fournit à l'écrivain sa matière n'est point identique dans l'Empire centrafricain, au Rwanda ou au Zaïre. Ces données conditionnent directement ou indirectement les productions littéraires actuelles, au point qu'on pourrait se demander si, dès à présent, des tendances nationales ne s'esquissent pas déjà.

Quoi qu'il en soit, il est plus que probable que la ferveur avec laquelle nombre d'écrivains de la génération présente interrogent le contexte réel de leur vie et de leurs traditions concourt à différencier les sensibilités et les écritures. Il est donc possible, pour chaque création, de voir, comme l'écrivait J.-P. Richard, une activité positive et créatrice à l'intérieur de laquelle certains êtres parviennent à coïncider pleinement avec eux-mêmes.

v.y. MUDIMBÉ.



(4) Voir, *European languages and Black Mandarins*, in *Transition*, 34, 1968, p. 19 et s.